



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

A 31

Question écrite n° 39655

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur le fait que la reconstruction du viaduc de Richemont sur l'autoroute A 31 est programmée pour 2005. Or, le trafic sur cette section de l'autoroute A 31 est particulièrement important et justifierait à l'évidence sa mise à 2 x 3 voies. Le pont de Richemont étant un grand ouvrage d'art actuellement à 2 x 2 voies, le bon sens le plus élémentaire est d'anticiper en le reconstruisant immédiatement à 2 x 3 voies. Les démarches en ce sens se sont heurtées par le passé à un refus au prétexte que le projet de tracé Est de l'hypothétique nouvelle autoroute A 32 apporterait une solution de délestage. Or, lors des élections régionales de mars dernier, le choix du tracé de l'autoroute 32 a été l'un des principaux thèmes de la campagne électorale et deux Lorrains sur trois ont désavoué les listes favorables au tracé Est. Il s'agit là d'un véritable référendum dont le résultat doit s'imposer démocratiquement aux décideurs. C'est d'autant plus vrai que le nouveau président du conseil régional s'est prononcé en faveur d'un élargissement prioritaire de l'autoroute A 31 existante et du choix ultérieur d'un tracé Ouest pour l'A 32. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique s'il ne conviendrait pas de revoir au plus vite l'ensemble du dossier en programmant la reconstruction du viaduc de Richemont avec un calibrage à 2 x 3 voies.

Texte de la réponse

Pour le franchissement de la Moselle par l'autoroute A 31 à hauteur de Richemont, deux ouvrages distincts ont été construits, un par sens de circulation. Les techniques utilisées pour la construction de ces deux ouvrages sont totalement différentes. L'ouvrage portant le sens Metz-Thionville présente depuis plusieurs années des dégradations qui perturbent la circulation. En 2001, des travaux urgents de réparation provisoire ont été effectués afin de permettre le maintien de l'exploitation de l'ouvrage, le temps de procéder aux études de réhabilitation définitive. Il est désormais impératif d'engager cette réhabilitation qui consiste en une reconstruction complète du tablier (les appuis existants étant conservés), pour ne pas prolonger l'exploitation de l'ouvrage actuel qui continue à se dégrader. La reconstruction de l'ouvrage du sens Metz-Thionville avec trois voies de circulation aurait nécessité de modifier considérablement les appuis qui, dans leur configuration actuelle, ne permettent pas d'élargir le tablier. L'opération de reconstruction du tablier de l'ouvrage est d'ores et déjà engagée et se déroulera en plusieurs temps afin de minimiser l'interruption de circulation sur l'A 31. Les éléments de structures vont être fabriqués dès cet automne et la mise en place sera effectuée entre le 15 mai et le 15 octobre 2005, période pendant laquelle le trafic sera totalement interrompu sur ce sens de l'A 31 et dévié par les autres voies existantes. Par ailleurs, conformément aux conclusions du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 18 décembre 2003, les études qui sont menées actuellement portent à la fois sur l'aménagement sur place des infrastructures existantes, dont certaines sections de l'A 31, et sur la réalisation de tronçons neufs dans le cadre du projet A 32. Pour autant, il apparaît d'ores et déjà que la section Metz Nord - Richemont, l'une des plus chargées de l'A.31, sera très difficilement élargissante, au-delà même des contraintes imposées par le viaduc.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39655

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3581

Réponse publiée le : 11 janvier 2005, page 348